



Déclaration Belle-Ile CE FRET 27 Octobre 2009

M. le Président,

Nous voici dans le vif du sujet. En effet, depuis de nombreux mois, l'ensemble des cheminots attendait avec impatience de savoir à quelle sauce ils allaient être mangés.

Inutile de vous dire que la présentation de votre projet lors de cette séance plénière amène à notre délégation inquiétudes et interrogations sur de nombreux sujets.

En effet, la création de l'entité « Belle-Ile » ne pourra avoir l'aval des cheminots qui la composent que si elle est accompagnée de la création d'un haut contrat social et d'échanges enrichissants et respectueux entre les différents acteurs de ce projet.

A ce jour, la CFDT/FGAAC a peine à croire vos chiffres qui laissent penser que les gains de productivité ne s'élèvent qu'à 39 agents au 1^{er} Janvier 2010 et de 66 agents sur le périmètre des fonctions du siège avant le 1^{er} janvier 2011. Lorsque l'on regarde vos chiffres, l'ensemble des cheminots du collège exploitation ne serait pas impacté par des suppressions de postes alors qu'au même moment, de nombreux cheminots des triages de Somain et Grande-Synthe sont placés dans le vecteur mobilité ! Y aurait-il une prévision d'embauche sur ces sites, alors que certains cheminots de ces mêmes sites se voient proposer des postes sur Toulouse ?

Pour la CFDT/FGAAC, votre dossier est incomplet et de nombreuses zones d'ombres restent à éclaircir. C'est pourquoi, la CFDT/FGAAC souhaite connaître :

- La répercussion sur les charges de travail de toutes les unités.
- La répercussion sur les effectifs par métier.
- Si une mobilité contrainte sera mis en place ?
- L'organisation type détaillée d'une plateforme et de l'UT qui la composera.
- Comment allez-vous gérer l'interaction entre les différents pôles d'activité sur la DFN et la DFE ?
- A quelle date sera présenté le dossier GAME ?
- Quelle sera la compétence du directeur de plateforme en matière de gestion de RH ?
- Quelle solution sera envisagée en cas d'échec de ce projet ?

Nous ne comprenons pas que la mise en place de la nouvelle structure se fasse sans avoir finalisé la gestion de la reconversion des agents, au risque une fois encore de provoquer beaucoup de souffrance.

Nous voulons savoir si le dispositif de communication en place depuis hier relève du dispositif de concertation annoncé dans ce texte.

Evidemment, cette liste de questions n'est pas exhaustive, la consultation de ce projet sera effectuée lors du CE du mois de décembre. M. le Président, il nous reste encore beaucoup de temps pour que chaque cheminot puisse se reconnaître au sein de votre projet.

En conclusion nous participerons pleinement aux commissions de suivi des projets et veillerons à ce qu'elles se déroulent dans un respect de la qualité et de l'enrichissement des débats les apports de tous.

La délégation